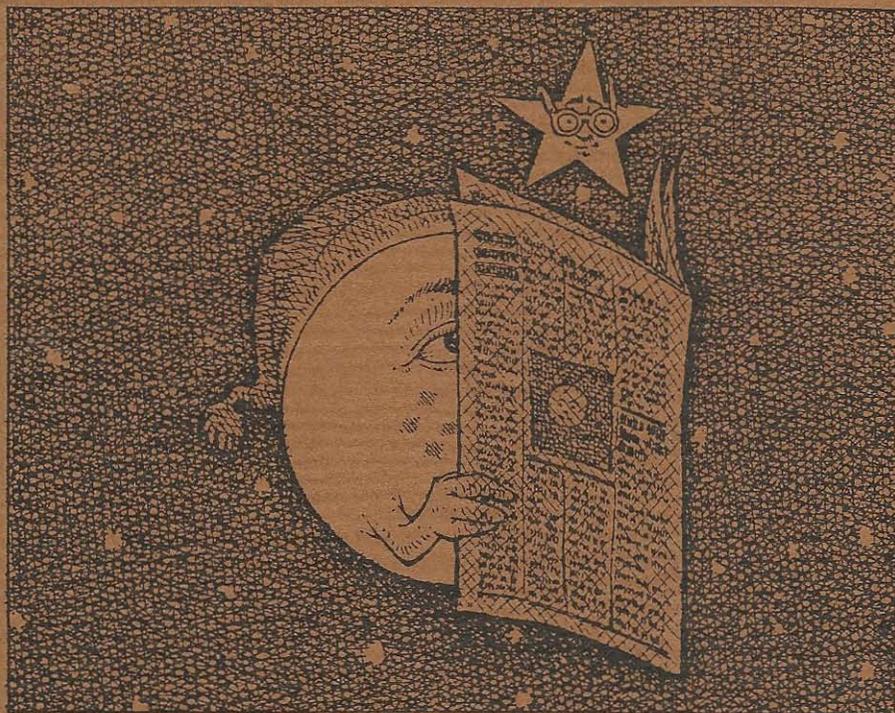


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

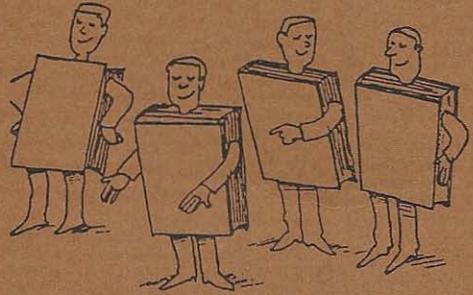


No 41

Novembre 1993

Genève

Ce qu'ils ont dit



... Je laissai Laure en compagnie de Maude et partis rejoindre Ti dans le bureau qu'il avait aménagé au sommet du phare désaffecté qui domine Ker Emma, perché sur la falaise. Le vieux mainate avait entassé là tous les ouvrages qui l'avaient élevé, ainsi qu'une mère élève son enfant. Je crois que ses véritables parents avaient été les écrivains qu'il chérissait. Dans son phare, au milieu d'eux, il se sentait en famille. Il dialoguait avec Montaigne, intervenait dans les différends qui opposent toujours Voltaire à Rousseau, fréquentait les historiens et, parfois, faisait lire Stendahl à Shakespeare. Il croyait qu'en lui les auteurs avaient la possibilité de se rencontrer par-delà les siècles, qu'à travers ses yeux Musset pouvait découvrir Zweig.

Parvenu en haut de la falaise, je poussai la porte du phare et entendis le rire de Monsieur Ti résonner dans la tour. Autour de moi dormaient des piles de romans, d'essais, de textes divers qui attendaient d'être réveillés.

- Monsieur Ti ? appelai-je en gravissant l'escalier en colimaçon. Vous êtes seul ?

- Non, me répondit-il, comme je pénétrais dans son bureau. J'étais avec Rabelais.

Devant moi, des livres et l'Océan. Monsieur Ti était assis face à l'horizon, sur d'antiques chiottes en acajou transformées en chaise cannée.

- Tu vois tous ces volumes ? me lanca-t-il en m'indiquant les étagères qui couraient autour de la pièce circulaire. Un jour, ils seront à toi. Je te lègue par testament mon phare et ma bibliothèque et te prie, lorsque ton heure sera venue, de les léguer à ton tour à celui ou celle que tu jugeras digne de ton héritage.

Je contemplais avec émotion ces milliers d'ouvrages. Ti m'avait déjà introduit auprès de la plupart des auteurs présents, mais j'étais intimidé.

- Sans doute te demandes-tu si je ne suis pas aigri de n'en avoir écrit aucun. Eh bien, non ! Mon talent a été de bien les lire et de les réunir. Je pense que notre monde manque plus de grands lecteurs que de grands écrivains, et composer une bibliothèque est un art qui tient de l'architecture...



LE BILLET DE LA PRESIDENTE ...

Hors-Texte d'automne et joie de vous retrouver dans ces colonnes : voici certes un double plaisir ! Lorsque nous nous sommes quittés en juin dernier, nous pensions que l'été serait doux et calme, en fait cela n'a pas vraiment été le cas ...

Le dimanche 27 juin 1993, paraissait dans "La Suisse", sous la plume de Frédéric Montanya, rubrique "Bonne question" un article qui allait secouer cette quiétude estivale. Dans celui-ci en effet, suite à la question d'un lecteur du quotidien sur une ouverture plus importante de la Bibliothèque municipale des Pâquis, apparaissait, à travers les paroles de Mr Alain Vaissade, une proposition d'ouverture le dimanche avec un recours probable à une équipe de bénévoles.

Ne lisant pas, je l'avoue, "La Suisse" le dimanche, j'ai tout d'abord été alertée par mes collègues du GRBV qui ont tout de suite réagi au contenu de cet article. En ayant reçu une copie par courrier, ma réaction a été identique. Les propos de cet article me semblaient en effet extrêmement dangereux pour notre profession, en particulier l'appel à des bénévoles pour une ouverture dominicale, ce qui est inacceptable. A ce sujet, j'ai été assez vivement étonnée de constater que, parmi les membres de l'AGBD, cet article passait presque inaperçu ou en tout cas suscitait plutôt l'indifférence. Etait-ce simplement parce que vous ne l'avez pas su, était-ce l'été, les vacances ou avez-vous pensé que seul(e)s les bibliothécaires des Municipales étaient concernées ? Pourtant la défense et la reconnaissance de notre profession ne sont-elles pas ce qui nous motive et nous anime depuis si longtemps ?

Après en avoir rapidement informé les membres du Comité et après plusieurs contacts avec mes collègues, bibliothécaires aux Municipales, j'ai décidé que l'AGBD ne devait pas rester insensible à la publication de cet article et j'ai donc adressé une lettre très ferme de trois pages à Mr Alain Vaissade. Dans celle-ci, je lui ai tout d'abord présenté l'AGBD, ses objectifs et ses actions (en faveur des discothèques municipales par exemple), je lui ai parlé de notre profession, des problèmes des jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail, j'ai argumenté sur l'ouverture des bibliothèques le dimanche en développant un certain nombre de points (estimation de coût en autres) pour, enfin, contester très vivement le recours à des bénévoles. La conclusion de cette lettre était aussi une invitation à la concertation.

Extraordinairement, cette lettre a eu le pouvoir de débloquent quelque peu la situation. En effet, Mr Vaissade, qui jusqu'à alors s'était montré peu réceptif aux arguments et aux protestations des bibliothécaires concernés, s'est sensiblement ouvert au dialogue. Ayant pu le rencontrer à la Bibliothèque de la Cité, le 8 septembre 1993 lors de l'exposition 20 000 lieux sous les livres, il m'a en effet confié que rien n'était décidé, qu'il allait faire réaliser une enquête par ses services à ce propos, que nous serions tenus au courant et consultés sur les résultats de celle-ci.

La moralité de cette histoire, si nous pouvons en dégager une, c'est que l'AGBD a les moyens d'être efficace, c'est que la solidarité entre bibliothécaires peut s'exprimer et doit continuer à le faire et enfin que nos collègues des Municipales ont éprouvé le sentiment d'être compris et soutenus. Là n'est pas la moindre de mes satisfactions, je le reconnais bien volontiers. Cependant, si nous en croyons un article paru dans le "Nouveau quotidien" le lundi 18 octobre 1993 en relation avec la Fureur de lire, l'ouverture des bibliothèques le dimanche reste l'un des objectifs de Mr Alain Vaissade. Par ailleurs, dans le même journal, sous le titre "Bibliothèques de garde", Stéphane Bonvin trace un portrait peu amène des bibliothécaires, revêches et égoïstes, privant l'utilisateur de l'accès à la lecture (en tant qu'acte social) et aux livres, qui voudraient qu'on leur offre (je cite) "un peu de temps perdu. Des lieux où venir soigner doucement ses blessures de la semaine. Des bibliothèques pour les urgences, et qu'on appellerait de garde. Comme les pharmacies". L'argument est de choc et le raccourci saisissant, mais est-ce vraiment si simple ? Bibliothécaires, à vous de vous interroger et de savoir véritablement quel statut vous avez envie de donner à votre profession ...

Pour en revenir à des propos plus agréables, rappelons que la Maison Tavel, un soir de juin, a accueilli une trentaine de membres de l'AGBD. Une fois encore, la magie de l'endroit a opéré, avec la surprise de découvrir, au détour d'un couloir, des figurants en costumes d'époque et un musicien de viole, captivant et passionné. Sous les voûtes de la cave, un nectar gouleyant aidant, l'au-revoir fut joyeux et chaleureux.

Par ailleurs, l'AGBD, instigatrice et animatrice du Forum interrégional (regroupant, je le rappelle pour mémoire les associations genevoise, vaudoise, valaisanne, jurassienne, tessinoise et les BDS) qui s'est réuni pour la deuxième fois le 16 septembre 1993 à Lausanne, a mis en chantier (si j'ose m'exprimer ainsi) deux projets importants : le Salon du livre et une (ou deux) Journées de formation continue. Celle-ci pourrait avoir lieu au début de l'année 1994.

L'AGBD souhaite également saluer la nomination de deux de ses membres à des postes importants au sein de la vie culturelle et universitaire genevoise : Isabelle Ruepp à la direction des Bibliothèques municipales et Alain Jacquesson à la tête de la Bibliothèque publique et universitaire. A tous deux nos vives félicitations et nos sincères vœux de réussite.

En cette nouvelle année, plus précisément le samedi 22 janvier 1994, l'AGBD vous conviera, avec la collaboration de la Bibliothèque SES, à une visite d'Uni-Mail. Vous en trouverez l'invitation détaillée au coeur d'Hors-Texte. Notre association, c'est rassurant, ne manque pas d'idées et pourrait bien se raccrocher à des manifestations telles que la Semaine de la lecture en Valais et la Fureur de lire à Genève.

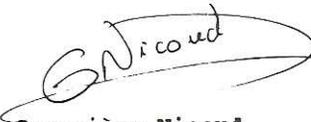
Le Comité, par ailleurs, n'ignore pas que la nouvelle loi sur les droits d'auteur est entrée en vigueur le 1er juillet 1993 et il attend, non sans perplexité comme la majorité des bibliothécaires concernés, d'en apprendre les modalités d'application qui seront connues en janvier 1994. Le dossier est suivi ... n'en doutez pas.

Début septembre 1994 aura lieu à Lausanne le premier congrès commun aux bibliothécaires, aux archivistes et aux documentalistes. L'AGBD y sera elle aussi active : en effet, elle animera l'atelier dont le sujet portera sur la déontologie professionnelle. D'ores et déjà, je serais infiniment heureuse que celles et ceux qui s'intéressent à ce thème prennent contact avec moi (Tél. direct 305.40.25) pour travailler à la préparation de cet atelier.

Mais bien avant l'automne, au mois de mars 1994 aura lieu la 22ème Assemblée générale de l'AGBD, avec de nouvelles élections au sein du Comité. En effet, Jacqueline Deschamps aura terminé ses six années d'exercice, Dominique Aïk, après quatre ans passés au sein du Comité, le quittera et abandonnera donc son mandat de trésorière et enfin, j'arriverai moi aussi après quatre années bien remplies, au terme de mon mandat de présidente. Je ne voudrais pas avoir l'air d'insister lourdement mais vous n'ignorez certes pas que ces renouvellements partiels des membres du Comité sont assez délicats à négocier ! Sachez donc que dès à présent est lancé un nouvel appel à candidatures ...

Il me semble que je me suis longuement adressée à vous et c'est presque à regret que je vous quitte au terme de ces lignes en vous donnant rendez-vous début janvier 1994, 102 Boulevard Carl-Vogt.

Très sincèrement vôtre,


Geneviève Nicoud

CEREMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES de l'Ecole supérieure d'information documentaire

Cet automne, la première volée de l'E.S.I.D. a achevé ses études. 19 étudiants ont terminé leur travail de diplôme; 5 autres l'achèveront d'ici le printemps 1994.

Il était d'usage que les étudiants de l'Ecole de bibliothécaires reçoivent leur diplôme par la poste. L'E.S.I.D. a eu la volonté d'innover - ou était-ce la crainte d'être victime du courrier "C"? - et a décidé d'organiser une cérémonie officielle de remise des diplômes.

Cette cérémonie a eu lieu dans les locaux de l'Institut d'études sociales le vendredi 22 octobre 1993, en présence d'une assistance nombreuse, qui a été accueillie par Monsieur Paul Weber, Directeur de l'Institut.

Madame Yolande Estermann Wiskott, Responsable de l'E.S.I.D., a adressé aux étudiants des mots d'encouragement alors qu'ils s'appêtent à affronter un marché de l'emploi difficile. La formation qu'ils ont reçue pendant trois ans, alliée au sens de l'adaptabilité et au goût du défi, sera pour eux un atout.

Monsieur Claude Haegi, Conseiller d'Etat, au terme d'une présentation de la situation de Genève au sein de sa région et au sein de l'Europe, a conclu dans le même sens.

L'assistance a eu le plaisir d'entendre Madame Anne Cuneo parler de son tout dernier ouvrage, *Le trajet d'une rivière*. Elle a tenu à souligner le rôle éminent qu'ont joué les bibliothèques dans la genèse de son oeuvre, autobiographie imaginaire d'un musicien et éditeur de musique anglais du XVII^e siècle.

Puis il fut procédé à la remise des diplômes. Les toutes nouvelles et tout nouveaux diplômés en bibliothéconomie, documentation et archivistique ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Nul doute que la cérémonie automnale de remise des diplômes de l'E.S.I.D. ne devienne rapidement une tradition.

François Burgy

**TRAVAUX DE DIPLOME DE L'ECOLE SUPERIEURE
D'INFORMATION DOCUMENTAIRE - 1993**

- Catherine AUDARD
EHLERS** *RESTRUCTURATION DU PLAN DE CLASSIFICATION DU
SERVICE DE DOCUMENTATION DE LA FEDERATION
DES SYNDICATS PATRONAUX **
- Christina BARATTI** *ETUDE DES FONDS DE LANGUE PORTUGAISE EN
LECTURE PUBLIQUE A GENEVE : une politique
d'acquisition sans frontière*
- Lucile BENOIT NOVEL** *LA CENSURE AU QUOTIDIEN DANS LES
BIBLIOTHEQUES EN LIBRE ACCES : étude comparative de
deux sociétés voisines (France et Suisse)*
- Claudine BUSSAT** *VALSE DOCUMENTAIRE ou Réorganisation de la
documentation d'une association*
- Laurette DAVES et
Laurence LONGCHAMP** *ALTERNATIVES AUX METIERS DE BIBLIOTHECAIRE ET
DOCUMENTALISTE : courtiers et consultants en information **
- Murielle DONZE** *L'INVITATION : vidéo de présentation et guide du lecteur pour
la Bibliothèque du Lycée cantonal et de l'E.S.C. de Porrentruy*
- Françoise LANDRY** *IMPLANTATION D'UN SERVICE DE BANQUES DE
DONNEES A LA BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DES
LETTRES DE NEUCHATEL*
- Manuella MAURY** *"PAS DE TEMPS !.. PAS D'ARGENT !.. PAS DE PLACE!..":
réflexion sur la situation des bibliothèques de Suisse romande à
travers leurs pratiques d'animation pour adultes **
- Daniel MENAL** *TERRA INCOGNITA : LES SONDAGES D'OPINION :
création d'un nouveau secteur documentaire à la Bibliothèque
des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève*

- Emmanuel NYANDWI** *LES ARCHIVES DU PROFESSEUR SAMUEL ROLLER :
contribution à la pensée pédagogique moderne*
- Josette PEZOUVANIS** *INDEXATION DU FONDS DU CENTRE DE
DOCUMENTATION SUR LA CONDITION FEMININE ET
L'EGALITE : filigrane et analyse d'un thésaurus*
- Barbara PROUT et
Elisabeth VUST** *LIVRES DU XXème SIECLE ILLUSTRÉS D'ESTAMPES
ORIGINALES CONSERVES A LA RESERVE PRECIEUSE
DE LA BCU **
- Patricia REYMOND** *ARCHIVES EN TERRE VAUDOISE : l'exemple de
Romainmôtier **
- Christelle ROCHE** *GERER L'INFORMATION, UN METIER DE
PROFESSIONNELS : création d'un montage de diapositives sur
les métiers présentés lors des séances d'information dans le cadre
de l'admission à l'E.S.I.D. : bibliothécaire-documentaliste-
archiviste*
- Malgorzata
RUDKIEWICZ** *REORGANISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DU
MUSEE DU LEMAN*
- Valérie SAUBERLI-
ROUDAUT** *TEMOIGNAGE D'UNE EXPERIENCE PRATIQUE SUR LES
DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
NATIONS UNIES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DU
HAUT COMMISSARIAT AUX REFUGIES*
- Chrystel VOISARD** *CATALOGAGE ET INDEXATION DES VIDEOCASSETTES
SUR BIBLIOMAC A LA BIBLIOTHEQUE DU CESSEV*

* Ces travaux ont obtenu les félicitations du jury

"Les relations publiques dans les bibliothèques" : Congrès de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses - Winterthour 1993

Un thème provocateur, diront certains ! Absolument pas, rétorqueront les autres ! L'enjeu caché derrière ce débat était de taille et les organisateurs de Winterthour n'ont pas ménagé leurs efforts pour susciter la prise de conscience des participants de la nécessité d'envisager la bibliothèque moderne à l'intersection de la sauvegarde des sources du savoir, du partage des fonds avec le plus grand nombre et de l'attente des utilisateurs.

Pour conduire l'auditoire vers cette réalité, des conférences, des ateliers et des débats ont fait suite à des visites organisées autour du thème de la presse, éclairées de quelques temps forts :

- ARGUS DER PRESSE : Zurich : une entreprise commerciale au service du public, qui fournit l'information demandée à partir du dépouillement de la presse quotidienne sur la base d'un fichier de mots-clés constitué pour chaque client : témoignage de la compétence fondée presque uniquement sur l'intervention humaine.
- NEUE ZUERCHER ZEITUNG : centre d'impression, Schlieren
La NZZ de A à Z : le plus grand journal suisse, d'audience internationale qui n'est plus à présenter. Une équipe de rédacteurs travaillant en toute liberté, bénéficiant d'une organisation irréprochable, manifestement sans aucun souci du lendemain.
- Der LANDBOTE : un journal régional "pas comme les autres", propriété depuis 155 ans d'une seule famille. Il est l'organe de l'opposition campagnarde au libéralisme des industriels zurichois. Porte-parole depuis le dix-neuvième siècle du mouvement démocratique enraciné dans le périmètre situé entre St-Gall et Zurich ses intérêts sont en relation avec l'Ecole de Winterthour. Ses rédacteurs apparaissent comme des artisans de l'information alliant rigueur et décontraction. Intéressant paradoxe au service d'une entreprise de presse.

La nécessité des relations publiques dans les bibliothèques fut analysée par le Dr. Rainer DIEDERICHS, de la Zentralbibliothek de Zurich, dans le cadre de la culture d'entreprise, qui trouve un heureux épanouissement dans les fêtes et les invitations. Ce sont des moyens utiles à la restauration de l'image de l'institution qui contribuent à la faire connaître et à redonner vie à ses collections. Les temps où les lecteurs devaient s'acquitter du versement d'un dépôt de Fr. 200.-- pour utiliser la bibliothèque dans un silence monacal sont révolus ! L'heure de la convivialité et du partage des ressources a enfin sonné !

Pour M. Jean-Michel SALAÜN, de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de Villeurbanne (France), qui s'exprima sur le thème délicat du "Marketing et service public dans les bibliothèques", c'est la notion des techniques du marketing qu'il faut retenir pour mettre en valeur la mission de la bibliothèque. Si le marketing dans l'entreprise commerciale est marqué par la concurrence, dans un service public, il faut l'envisager comme la stratégie permettant de construire des relations entre l'organisation et son environnement, pour parvenir à la coproduction bibliothécaire-lecteur.

"Je pense, donc je communique" pourrait être la devise de M. Martin NICOULIN, directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg, qui tenta de répondre à la question : "Comment satisfaire les utilisateurs des bibliothèques scientifiques" ? Présenté par M. Georges BOSS, M. Martin NICOULIN fit partager à l'assistance ses nombreuses expériences originales, colorées par son esprit créatif. Pour lui, les bibliothèques et les bibliothécaires représentent un faisceau de tensions. Tout animateur de bibliothèque recherche une identité avec sa propre institution, qui doit demeurer un service public et ne peut correspondre au désir de chaque utilisateur.

M. Jacques CORDONIER s'est fait l'interprète des utilisateurs chargés de renvoyer aux bibliothécaires l'image projetée. C'est tout un programme qui a vraiment la vie longue !

Le thème "Nos bibliothèques du point de vue des utilisateurs" a été passé en revue par :

- Léni ROBERT, la conseillère nationale pour qui la bibliothèque idéale est un lieu de travail, qui doit être orienté vers la société et l'utilisateur.
- Pour l'écrivain Adolf MUSCHG, le livre étant un véhicule, un moyen et non une fin en soi, la bibliothèque doit jouer le rôle d'un service social et public.
- Le professeur E. BRAUCHLIN, de la Haute Ecole d'études de St-Gall, s'est souvenu d'un 24 décembre où sa bibliothèque était fermée ... alors qu'il avait absolument besoin d'un livre pour son travail durant les vacances de Noël. Ce livre, il l'a finalement trouvé. Une seule bibliothèque de Suisse a bien voulu le lui faire parvenir. Ainsi, pour lui, les droits des utilisateurs doivent absolument être élargis !
- Le journaliste H.P. TREICHLER se considère comme un clochard dans une bibliothèque. Son voeu le plus cher : "Que cent bibliothèques s'épanouissent !"

Enfin, je ne voudrais pas conclure sans évoquer le charme de la vieille ville de Winterthur, celui de sa bibliothèque de lecture publique installée dans un immeuble aux poutres ancestrales et la grande amabilité d'un bibliothécaire de Winterthur qui a participé avec Georges DUPLAIN à la biographie d'Oskar REINHART, dont la collection est inoubliable. A tout cela, il faut ajouter le plaisir de retrouver des collègues partageant des réalités identiques, tous animés par le désir d'évoluer ensemble vers la bibliothèque idéale'.



QUELLE PEUT ÊTRE L'ATTITUDE
D'UN SCIENTIFIQUE
QUI DÉSIRE ÊTRE INFORMÉ, À LA FOIS
RAPIDEMENT ET COMPLÈTEMENT,
DES NOUVELLES PUBLICATIONS,
ÉTANT DONNÉ QUE CES DEUX QUALITÉS
SEMBLENT S'OPPOSER ?

Françoise Félicité
Bibliothèque de l'Institut universitaire
de hautes études internationales

15 octobre 1993

Le troisième millénaire n'est plus si loin...

La BN de Ramsès à 1995

*Il y a des livres qui ferment un monde. Ils sont
un point final ; on les laisse et on s'en va.
Plus loin, ailleurs, n'importe où.
Il en est d'autres qui sont les portes
de notre propre pays.*

(Louis ARAGON, *Les Cloches de Bâle*)

RAMSES

En juillet 1990, la direction de la Bibliothèque nationale suisse (BN) reçut un mandat visant à réorganiser en profondeur une institution qui n'avait pas évolué au même rythme que les autres bibliothèques du pays. En substance, les instances dirigeantes demandaient que l'on étudiat la situation rapidement mais précisément, et que l'on proposât un plan de travail capable d'amener la Bibliothèque nationale à répondre aux attentes de ses usagers. Que s'est-il passé depuis cette date et où en sommes-nous aujourd'hui ?

La première étape consista à établir le profil de ce que devrait être une bibliothèque nationale dans un pays comme la Suisse à l'aube du XXI^e siècle. C'est ainsi que démarra le projet de réorganisation que nous décidâmes de baptiser RAMSES (Reorganization for an Automated Management System and Enhanced Services) en hommage à l'une des premières civilisations de l'écrit. Nous dûmes tout d'abord analyser l'existant, évaluer les fonds et les services proposés par l'établissement, nous livrer à une autocritique, etc. Puis vint une phase plus constructive durant laquelle nous esquisâmes les futurs traits de la Bibliothèque nationale suisse. L'accent fut particulièrement mis sur un élargissement des collections - tant vers le domaine étranger que vers les nouveaux supports d'information - , sur leur sauvegarde, et naturellement sur l'utilisation des nouvelles technologies en matière de mise en valeur des fonds documentaires. Un rapport synthétisant ces réflexions, intitulé *Eléments pour la reconstruction de la Bibliothèque nationale suisse*, fut présenté au Conseil fédéral au mois d'avril 1991. Le Conseil fédéral approuva les conclusions auxquelles nous avions abouti et nous demanda de rédiger un message destiné au Parlement.

Ce travail, qui nécessitait une évaluation détaillée des ressources indispensables à la réorganisation et à l'élaboration d'un nouveau texte de loi, nous prit environ six mois. Les textes du message et de la

nouvelle loi furent acceptés par le Conseil fédéral en février 1992 et transmis au Parlement. Les commissions parlementaires et les Chambres travaillèrent en un temps record puisque le 4 juin 1992, le Conseil national se prononçait à l'unanimité en faveur de cette nouvelle loi et que le vote final du Parlement intervint le 18 décembre 1992.

La nouvelle loi fut donc introduite et mise en vigueur environ six mois après, le 1er juin 1993. Depuis cette date, elle régit donc les fonctions et les activités de la Bibliothèque nationale. Afin de mener cette lourde tâche de redéfinition légale à son terme, il nous reste encore à établir une nouvelle ordonnance qui réglera dans le détail les modalités d'applications de la loi. Ce travail devrait être achevé d'ici à la fin de l'année, voire au début de l'année prochaine.

Rappelons pour mémoire le coût total de la réorganisation : 20 millions de francs et 39 postes supplémentaires. Les 20 millions seront octroyés à l'institution de manière échelonnée (en quatre tranches) ; quant aux 39 postes supplémentaires, nul ne sait, compte tenu de la conjoncture, quand ils pourront être accordés...

Les principaux éléments du message soumis au Parlement

En premier lieu, il a fallu reconsidérer le rôle tenu par l'imprimé dans notre société informationnelle. Ce rôle, quoique toujours prépondérant, n'est de loin plus exclusif. Depuis déjà de nombreuses années, d'autres supports, d'autres médias n'ont cessé de se ménager une place toujours plus confortable aux côtés de l'écrit. Les fonctions de la Bibliothèque nationale devaient donc s'adapter à cette nouvelle configuration. Bien sûr, notre institution n'entend pas se charger seule de l'épineuse question de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. D'autres organismes oeuvrent déjà dans ce domaine et il serait présomptueux de ne pas tenir compte de leur expérience. Il s'avère toutefois indispensable qu'une instance en Suisse puisse garantir que l'ensemble de notre patrimoine soit effectivement sauvegardé - ou en voie de l'être. Il incombe donc à la BN de travailler en étroite collaboration avec toutes sortes d'institutions parentes et de mener une politique de coordination, tant sur le plan de la mise en valeur que sur ceux de la conservation et de la restauration.

En second lieu, il a paru essentiel de faire évoluer l'actuelle Bibliothèque nationale vers un futur centre d'information doté de moyens les plus "à la page". Dans cette perspective, plusieurs défis nous attendent. Le premier est sans conteste l'automatisation de la gestion de nos collections. Il était grand temps que les quelque trois millions de documents que renferme notre bibliothèque fussent répertoriés sur support magnétique. La crédibilité de notre politique documentaire

souffrait d'une carence informatique depuis trop longtemps : comment prétendre s'ouvrir largement à tous les publics et en même temps être incapable de dialoguer et d'échanger des notices avec ses consœurs ? De même, à un niveau plus large, celui de la Suisse tout entière, notre Catalogue collectif suisse a vieilli. Certes, en 1927, année de sa mise sur pied, il pouvait apparaître comme un précurseur en matière de prêt interbibliothèques. Aujourd'hui, n'ayant pu ou su prendre le train lorsque celui-ci s'ébranlait, le Catalogue collectif se voit de plus en plus marginalisé par les réseaux bibliographiques et délaissé par les lecteurs. Les besoins et les exigences de ces derniers ont évolué avec les progrès techniques, si bien que d'ici quelques temps, une bibliothèque qui n'offrira pas à ses usagers la possibilité de se connecter rapidement aux catalogues d'autres institutions tiendra plus d'un musée du livre que d'un centre d'information. Telle n'est évidemment pas l'ambition de la Bibliothèque nationale. Notre établissement entend jouer sans réserve la carte de la télématique et des bases de données bibliographiques. Et si la plupart d'entre elles sont encore incompatibles, la BN se chargera de coordonner les efforts visant à rationaliser et à améliorer l'échange de notices et d'informations dans le pays.

Le choix du système informatique

Il fallait donc résoudre la difficile question du choix d'un système informatique de gestion. A la suite de l'évaluation que nous avons effectuée dans l'année 1992, nous sommes arrivés à la conclusion que la solution proposée par la maison Hewlett-Packard Suisse associée à VTLS Inc. et SWS répondait le mieux à nos besoins. Les résultats de cette étude furent présentés le 3 mai de cette année à Mme Ruth Dreifuss, Cheffe du Département de l'intérieur. Pour l'essentiel, lui il lui était proposé

- * d'acquérir, dans les meilleurs délais, le système HP/VTLS/SWS pour la Bibliothèque nationale ;
- * de démarrer un projet de réseau hétérogène suisse.

Il est important de préciser que ce projet de réseau hétérogène visant à homogénéiser le travail de recherche documentaire de l'utilisateur suisse ne requiert par forcément une unification des systèmes de gestion existants ou à venir. Le but concret à atteindre est que n'importe quel lecteur de n'importe quelle bibliothèque puisse consulter les données bibliographiques de toute la Suisse, et ce à partir du logiciel qu'il utilise couramment. A cette fin, chaque partenaire du réseau devra appliquer les règles et les principes qui auront été établis. En retour, il conservera une parfaite autonomie pour ce qui concerne sa gestion locale. Autant dire que cette solution permet de préserver les acquis obtenus ces dernières années par bon nombre de bibliothèques et de

rentabiliser les investissements effectués notamment sur le plan de la saisie des notices bibliographiques.

Mme Ruth Dreifuss se déclara convaincue par nos propositions et décida de donner une suite favorable à ce projet. Le 13 mai 1993, nous reçûmes le feu vert pour démarrer les tractations contractuelles et pour organiser le projet de réseau suisse.

La suite des travaux d'informatisation

Pour donner une suite à cette décision qui marque une étape importante dans notre processus de réorganisation, nous allons entreprendre les actions nécessaires à la poursuite de notre mission. Les prochaines étapes capitales sont :

- * L'installation du système définitif. La mise en place d'un système-pilote en juin 1993 nous a permis de nous initier plus en profondeur aux particularités du système choisi. Les tractations contractuelles avec HP, VTLIS Inc. et SWS sont en cours et doivent nous permettre d'installer, cette année encore, le système de production. Comme prévu, nous avons invité les bibliothèques et les autres institutions du pays à nous faire savoir si elles s'intéressaient à engager ces tractations avec nous. De nombreux contacts nous ont prouvé que notre solution suscitait un intérêt certain. Notre objectif est de produire la bibliographie nationale (le *Livre suisse*) à partir de données informatisées, et ce dès le premier numéro de l'année 1994.
- * La mise sur pied d'un groupe de projet visant à étudier les possibilités d'un réseau hétérogène en Suisse. Il s'agira de choisir quelques partenaires et quelques professionnels qui travailleront avec nous à l'élaboration de ce concept.

Les projets en cours

Signalons encore quelques travaux d'envergure que nous menons dans le cadre de notre nouveau mandat. L'un des plus ambitieux est certainement le catalogage rétrospectif de nos fonds. Dans ce but, la Bibliothèque nationale s'est ménagé les services de Saztec, une entreprise britannique spécialisée dans ce type d'opérations. L'objectif fixé pour cette année consiste à disposer de 250 000 notices sur support magnétique d'ici le 31 décembre prochain. Sur le plan de la politique de conservation, le travail ne manque pas non plus, loin s'en faut : élaboration d'un plan en cas de catastrophe, mise en place de mesures propres à limiter les dégâts les plus évidents, programme de désacidification, etc. Parallèlement, un projet multimédia vient d'être lancé dans l'intention de proposer le plus rapidement possible au public

une plate-forme d'accès à certains documents graphiques ou iconographiques (manuscrits, estampes, photographies, etc.). Enfin, pour ce qui concerne nos problèmes d'entreposage, un message a été rédigé en vue d'obtenir de nouveaux magasins. La Commission du Conseil d'Etat s'est déjà prononcée favorablement pour la création de silos souterrains situés sous l'esplanade est de notre bâtiment. La décision finale sera vraisemblablement prise au mois de décembre, lors d'une séance en plénum du Conseil national. Les travaux devraient débuter en mars 1994.

Le dépôt légal

Cependant, une question subsiste : celle du dépôt légal. Une première formulation de la nouvelle loi, soumise à consultation en été 1991 avant d'être présentée au Conseil fédéral, prévoyait l'introduction d'un tel dispositif. Nous souhaitons en effet doter notre institution du meilleur moyen qui nous semblait exister pour garantir l'acquisition exhaustive des *Helvetica*. Rappelons brièvement ici que par *Helvetica*, il faut entendre non seulement le total de la production documentaire imprimée en Suisse, mais encore bon nombre d'informations enregistrées sur d'autres supports que le papier, ainsi que tous les documents pertinents publiés à l'étranger ayant trait à la Suisse ou dont les auteurs et illustrateurs seraient de nationalité suisse.

Le dépôt légal est un instrument reconnu de haute nécessité par tous les pays occidentaux. Deux exceptions européennes toutefois : la Hollande et la Suisse. Cette loi nous paraissait et nous paraît encore aujourd'hui le seul outil réellement efficace pour remplir notre mandat de collection et assurer ainsi l'enrichissement constant de notre patrimoine documentaire national. Après une large consultation, tous les milieux concernés (producteurs, éditeurs, distributeurs, etc.) se sont accordés sur l'utilité culturelle et scientifique de cette loi, admettant qu'il s'agissait en quelque sorte d'un "mal nécessaire", auquel il serait regrettable de vouloir se soustraire à tout prix. Malheureusement, peu avant le dépôt du message auprès du Conseil fédéral, il apparut qu'une telle prescription était contraire à notre Constitution helvétique. Le principe de "libre entreprise" ne paraissait plus respecté dans la mesure où l'Etat n'était pas habilité à contraindre les entrepreneurs du secteur privé à consentir un dépôt de leur production auprès d'une institution du secteur public. Contraints par le temps, nous décidâmes de renoncer provisoirement à intégrer cette prescription dans la nouvelle loi. Par chance, lors des discussions en commissions, le problème revint sur le tapis et le Conseil national chargea le Conseil fédéral de trouver les moyens légaux d'introduire un dépôt légal dans notre pays. Il nous faudra donc, dans un proche avenir, remettre notre travail sur le métier pour étudier cette question plus en profondeur.

"Grand âge nous voici ..."

Last but not least, nous terminerons sur une note festive. En effet, la Bibliothèque nationale suisse fêtera le centième anniversaire de sa fondation en 1995. C'est donc avec allégresse que nous irons à la rencontre de ce grand âge pour y prendre non seulement la "mesure du coeur d'homme" mais aussi, pour paraphraser Saint-John Perse, celle du coeur de toute une nation, qui à la fin du XIXe siècle n'avait pas hésité à ériger un important monument à la gloire de l'esprit national (à l'époque, on ne prononçait pas le mot "culture" à tout bout de champ...). D'ores et déjà, nous étudions le tour que nous donnerons à cette année commémorative. Un groupe de travail *ad hoc* s'est constitué pour préparer le programme des réjouissances, parmi lesquelles il faut signaler une importante exposition thématique sur l'encyclopédie et la parution d'un recueil de miscellanées qui regroupera les contributions de diverses personnalités suisses et étrangères des mondes bibliothéconomique, littéraire, scientifique et politique. Pour la circonstance, et aussi pour celle que nous fournit la prochaine grande exposition consacrée à Friedrich Dürrenmatt par les Archives littéraires suisses, nous nous sommes mis en quête de sponsors. Sont actuellement à l'étude différents projets et solutions qui devraient nous permettre **d'améliorer encore la réalisation et la promotion de nos manifestations.**

Enfin, le centenaire de notre institution nous donnera également l'occasion de rappeler que pour être une "vieille dame", la BN n'en est pas moins jeune. Jeune non seulement du point de vue de l'âge (si on la compare avec les autres grandes bibliothèques du pays, ou, à *fortiori*, avec ses consoeurs européennes), mais aussi, nous espérons le démontrer, du point de vue de l'esprit. Cet anniversaire est donc symbolique dans la mesure où, s'il ne coïncide pas tout à fait avec la fin du deuxième millénaire, il marque toutefois un important tournant pour l'établissement. En 1995, la Bibliothèque nationale suisse sera entrée de plain pied dans le monde, qualifié de futuriste il y a peu, des télécommunications, de l'informatique, de la digitalisation et du multimédia. Puissent ses cent prochaines années continuer d'offrir au lecteur, qu'il soit suisse, européen ou mondial, un monde toujours plus vaste.

Jean-Frédéric Jauslin,
directeur de la Bibliothèque nationale suisse

Déménagement des collections
de la Bibliothèque des Nations Unies
au Dépôt des bibliothèques et archives
de l'Université de Genève

par René Nydegger
Chef relieur

La Bibliothèque des Nations Unies à Genève a une importante collection sur les onze niveaux de ses magasins. Elle conserve en effet, plus d'un million de livres, quatre millions de documents des Nations Unies, 400.000 publications officielles et 9.000 titres de publications en série. Ces collections, auxquelles s'ajoutent les archives et documents de la Société des Nations, remontent à 1911, date de création de ladite institution, voire antérieurement selon les besoins alors exprimés. Le profil documentaire de la Bibliothèque aujourd'hui est essentiellement politique, juridique, économique et social et en fait une des bibliothèques les plus significatives et les plus importantes en Europe dans le domaine.

Les magasins de la Bibliothèque étant saturés, il est apparu nécessaire de faire appel à l'Université de Genève qui a bien voulu, grâce au Service de coordination des bibliothèques, nous accorder un espace de 3.000 mètres linéaires pendant une période déterminée.

1. L'objectif de ce déménagement

L'objectif initial de ce déménagement était triple : regrouper en un même lieu des collections de publications officielles moins consultées mais essentielles à la Bibliothèque compte tenu de leur caractère historique ; restructurer les magasins actuels en assurant un récolement des collections les plus vivantes ; donner à ces magasins une extension de dix années en raison de l'accroissement régulier des collections.

2. La préparation du déménagement

La bibliothèque dispose d'un Comité des collections qui se réunit périodiquement. Ce Comité est composé du Directeur de la Bibliothèque, du Chef de la Section des salles de lecture et de la documentation, du Chef de la Section du traitement de l'information, des Chefs de groupe des publications en série, du prêt et des magasins, de la reliure. Ce Comité a chargé, six mois avant le déménagement prévu, les chefs de groupe du prêt et des magasins et de la reliure d'assurer une liste des

collections officielles conservées aux neuvième et dixième niveaux des magasins qui constituent des collections autonomes et peu consultées.

Chaque semaine, ces deux personnes ont présenté au Comité une liste progressive de leurs recherches, pays par pays. Le Comité décida de ce qu'il convenait de déménager en fonction de différents critères. Plusieurs critères furent notamment adoptés :

1. Les collections déménagées iraient jusqu'en 1950 non inclus ;
2. Les collections déménagées représenteraient les pays dont la consultation s'est révélée peu importante au cours des dernières années.

Cette analyse préalable a permis par la même occasion de dessiner une nouvelle politique de conservation des collections officielles de la Bibliothèque en insistant particulièrement sur le fait que la Bibliothèque ne conserverait à l'avenir que les collections nationales ou fédérales et non celles des régions ou des Etats d'un pays, à l'exception de pays sensibles, tels ceux de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique et le Moyen-Orient. Il s'agit en fait d'avoir une représentation documentaire la plus exhaustive possible au sein de l'Organisation elle-même.

Une fois cette liste constituée et approuvée par le Comité des collections, elle a servi de base au déménagement lui-même.

3. L'organisation du déménagement

L'étude préalable du transfert a été réalisée dès le mois d'octobre 1992 sachant que le déménagement lui-même devait se faire pendant la fermeture de la Bibliothèque, qui a généralement lieu les deux premières semaines de l'année, soit du lundi 4 au vendredi 15 janvier 1993.

Plusieurs aspects furent étudiés :

1. Une visite au Quai du Sujet permit d'identifier clairement les questions d'accès par le garage au bâtiment, d'accès et de contenu des monte-charges, de l'espace dans le compactus mis à notre disposition au deuxième étage, de la profondeur exacte des rayonnages susceptibles d'accueillir nos collections.

2. Une attention particulière fut accordée aux magasins de la Bibliothèque du Palais des Nations. L'un des deux ascenseurs de la Bibliothèque fut bloqué pour l'opération afin d'avoir plus directement accès, via le premier étage, au neuvième et au dixième niveaux des magasins.

Parallèlement, un espace de parking fut dégagé devant la porte 20 donnant, au Palais des Nations, accès à l'entrée principale de la Bibliothèque afin de permettre, le moment venu, au camion de déménagement de stationner et de circuler dans les meilleures conditions.

3. Douze chariots en bois, à la solidité à priori éprouvée, furent destinés au déménagement de manière à placer les collections dans l'ordre dès le départ et à faciliter leur réaménagement dans les compactus à l'arrivée Quai du Seujet.
4. Deux équipes furent créées parmi les membres de la Bibliothèque. La première, autour du Chef du Groupe du prêt et des magasins, demeurait dans les magasins de la Bibliothèque de l'ONU afin d'une part, de charger les chariots progressivement et selon la liste préalablement établie, d'autre part, d'exclure les collections à double jugées non nécessaires, enfin de ranger à nouveau les collections laissées en place dans l'espace devenu disponible selon un classement homogène respectant la CDU et l'extension de dix ans prévue. La seconde, autour du Chef du Groupe de la reliure, irait au Quai du Seujet afin de réceptionner les chariots de la première équipe, les classer dans les compactus et établir l'inventaire exact des collections laissées sur place.

Le fait d'avoir rendu conjointement responsables des deux équipes les Chefs de groupes membres du Comité des collections, et ayant eux-mêmes assuré l'analyse préalable des collections dans les magasins de la Bibliothèque et des processus pratiques de déménagement, a contribué sensiblement au succès de l'entreprise. De fait, la première équipe placée à la Bibliothèque de l'ONU comprenait sept personnes, celle placée au Quai du Seujet trois personnes. Ce sont ainsi dix personnes qui pendant deux semaines contribuèrent au déménagement de ces collections : bibliothécaires professionnels, documentalistes, techniciens et agents de bibliothèques.

5. Sur la base de ces cinq aspects organisationnels, une instruction écrite fut distribuée aux agents concernés précisant : dates et lieux précis, constitution des équipes, rassemblement du matériel nécessaire, collections concernées, procédures d'accès aux ascenseurs et monte-charges, accès aux parkings et garage, réservation d'un camion de déménagement extérieur.
6. Une consultation fut dès lors établie par le Groupe des achats du Palais des Nations auprès de sociétés genevoises de déménagement avec lesquelles l'ONU a coutume de travailler. Sur la base des prestations proposées par plusieurs sociétés commerciales et des coûts afférents, il fut décidé de prendre la société Natural Le Coultre.

Cette société proposa une camionnette capable d'accueillir simultanément cinq chariots manutentionnés par deux de leurs déménageurs devant ainsi assurer la navette entre le Palais des Nations et le Quai du Seujet selon un rythme prévu de six navettes par jour comprenant chacune cinq chariots.

4. Déroulement du déménagement aux dates convenues

Le déménagement s'est passé conformément aux prévisions. Quelques points pratiques méritent toutefois d'être soulignés :

1. Le chargement des volumes sur les chariots en bois a nécessité une attention soutenue à la chronologie des publications et aux codifications des séries déplacées ;
2. Les étagères libérées ont dû être instantanément nettoyées par les agents eux-mêmes pour faire place aux séries laissées à la Bibliothèque ;
3. L'attention fut constamment exercée sur une appréciation attentive d'une extension des collections laissées sur place pour dix ans ;
4. Les publications non reliées ou incomplètes ont été classées dans des boîtes à pan coupé afin d'assurer une stabilité et un ordre suffisants dans les rayonnages ;

5. Une organisation plus ciblée a dû dès le départ être mise en place pour assurer une liaison efficace entre les déménageurs faisant la navette et le remplissage des chariots au Palais des Nations.

Tout le déménagement fut ponctué par quelques visites des responsables des équipes d'un site à l'autre, pour assurer l'homogénéité d'ensemble et permettre un déroulement continu des opérations.

5. Enseignements tirés de ce déménagement

Plusieurs enseignements doivent être tirés de ce déménagement : l'organisation préalable, les conséquences d'une telle action et la motivation des agents.

L'organisation préalable est essentielle, car elle conditionne le bon déroulement des opérations : organisation précise qui tienne compte des facteurs pratiques les plus simples, des circuits de circulation, des instruments utilisés. Un tel déménagement ne peut s'improviser. Il se prépare plusieurs mois à l'avance.

Les conséquences d'une telle action sont variées et parfois imprévisibles : chariots dont les roues s'affaissent (la solution des chariots par rapport aux caisses ou cartons a été choisie car elle garde la chronologie de la classification en même temps qu'elle assure la fluidité de la circulation), collections déclassées et à réinsérer, circulation automobile qui rompt le rythme, accompagnée de pannes mécaniques. Mais, toutes ces conséquences ont été exceptionnelles et rapidement maîtrisées.

La motivation des agents a été un facteur déterminant pour la réussite du projet. Il faut dire que depuis quatre années la totalité des magasins de la Bibliothèque a été répartie sur les onze niveaux en raison du manque de place. Une nouvelle politique des collections a été instituée à cette occasion, qui tient compte de la représentation des Etats membres de l'ONU, en même temps que de la préservation de documents historiques et de l'actualité sensible des actions et relations internationales. La suppression des doubles copies, les achats de microformes en place des quotidiens et publications en série, la limitation au domaine spécialisé de l'Organisation, l'extension variable en fonction des besoins exprimés à travers l'usage de la Bibliothèque, la politique clarifiée de la reliure ont contribué à définir une nouvelle manière de voir la Bibliothèque et d'apprécier son image.

Associé depuis le début de cette réforme, le personnel s'est mobilisé pour reprendre ces collections, les aménager dans un esprit positif et clair. Le déménagement, qui vient d'être effectué, constitue la dernière phase de ce processus de réorganisation et le personnel, voyant la concrétisation d'efforts sans cesse menés depuis plusieurs années, s'est attaché à sa réalisation.

Le prêt d'espaces de stockage par l'Université de Genève a permis à la Bibliothèque des Nations Unies de donner quelque respiration à ses magasins jusqu'alors saturés. Ont été déménagées les collections officielles, a priori les moins consultées mais dont la Bibliothèque est parfois seule détentrice en Europe. Cette coopération entre l'Université de Genève et l'Organisation locale des Nations Unies montre bien le souci commun de garder en Suisse des collections importantes afin de les mettre à la disposition des fonctionnaires et délégués internationaux, mais aussi des chercheurs et des étudiants qui constituent aujourd'hui la moitié du public de notre Bibliothèque. Recherche et action internationale sont les fondements de cette Bibliothèque construite à l'initiative de John D. Rockefeller Jr. : nous tenons à en préserver le concept comme l'application.



L'ADIEU A UNE COLLEGUE ET AMIE :

ELEONORE SGOURIDIS-VOGL

Eleonore Sgouridis-Vogl, Bibliothécaire en chef à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, nous a quittés le 23 septembre 1993 après quatre années de grandes souffrances, entrecoupées de moments de rémission.

Née à Linz en Autriche le 24 février 1946, Eleonore avait obtenu son diplôme de bibliothécaire en 1970 à la Nationalbibliothek de Vienne. En septembre 1971, elle commença à Genève sa carrière à la Bibliothèque d'allemand de la Faculté des Lettres où elle resta jusqu'en février 1975. Elle prit alors une année sabbatique lorsqu'elle eut son fils Konstantin. Le 1er mai 1976, elle reprit un poste en section de grec moderne de cette même Faculté jusqu'en juin 1987. Entre-temps, son second fils Alexis naquit en 1977.

De juillet 1987 à mars 1988, elle travailla à la Bibliothèque de linguistique générale avant de devenir, le 1er avril 1988, Bibliothécaire en chef à la Faculté des Lettres.

Lors du Congrès A.B.S. à Lugano, en octobre 1989, le mal commençait à la ronger sournoisement. Puis on la vit sérieusement atteinte lors du Congrès de Brunnen en 1991. De rémission en chimiothérapie, elle espérait encore fin juin 1993 reprendre son poste prochainement, car pour Eleonore travail rimait avec santé, donc guérison. Hélas, une pneumonie vint abrégé ses vacances durant le mois d'août et le mal la vainquit ce 23 septembre.

Nous garderons d'Eleonore le souvenir lumineux d'une amie et d'une collègue compétente, gaie, aimant la vie sous toutes ses formes et qui avait un grand sens de l'amitié. Son courage ne se démentit jamais au long de sa maladie.

Nous assurons de toute notre sympathie à son mari et ses deux fils qu'elle adorait et dont elle était si fière.

Bernadette Chevalier, Gudrun Jaquet et Sylvia Kuczynski



A TOUS NOS MEMBRES

Le Comité de l'AGBD ainsi que la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales ont le plaisir de vous convier à la visite d'

UNI-MAIL

(102, Boulevard Carl-Vogt)

le samedi 22 janvier 1994
à 9h30

Afin de pouvoir l'organiser dans les meilleures conditions, nous vous serions infiniment reconnaissants de bien vouloir confirmer votre participation auprès de Geneviève **Nicoud** au 305.40.25 (heures de bureau) d'ici au **20 décembre 1993**.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Chères et Chers Collègues, nos salutations les plus cordiales.

Pour le Comité
La Présidente

A handwritten signature in black ink that reads 'GNicoud'.

Geneviève **Nicoud**

LA FUREUR DE LIRE 1993

A l'équinoxe d'automne, la Fureur de lire réunit autour du livre des centaines de manifestations dans plus de vingt-cinq pays dont le nôtre depuis 1992.

A Genève, la Fureur est coordonnée par le Département des affaires culturelles de la Ville de Genève. Elle est particulièrement expressive de la volonté de souligner la présence du livre au coeur de la vie et du développement de la société et de le faire en associant le plus possible d'acteurs, les écrivains, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et, finalité de tous nos efforts, le plus large public possible.

L'ouverture est sans doute le point commun de presque toutes les initiatives de cette édition de la Fureur de lire 1993 (et, espérons-le, des éditions futures). Ouverture sur la région par la collaboration transfrontalière instituée entre Genève, Annemasse et Thonon. Le bateau-livre, mini-salon du livre marquant la rentrée littéraire régionale, symbolise les efforts constants des uns et des autres pour tisser des liens denses entre des régions aux destins culturels proches. Ouverture sur la Cité par les opérations "portes ouvertes" dans de nombreuses bibliothèques publiques ou privées, scolaires ou scientifiques. Comment ne pas rappeler ici la participation remarquable de la Bibliothèque braille et du livre parlé qui a symbolisé le désir d'associer à la fête du livre tout le monde, même les malvoyants. Ouverture sur un public toujours plus large par l'active participation des librairies qui ont pris le risque d'offrir dans leurs magasins des animations originales un dimanche. Même volonté dans le marché aux puces du livre tenu dans une ambiance aussi humide qu'inoubliable sur la Place de l'Île. Ouverture sur les jeunes par les nombreuses manifestations organisées par les Bibliothèques municipales ou le Service pédagogique du Musée d'art et d'histoire. Ouverture et ...rencontres avec les auteurs dans les cafés littéraires "in" ou "off", avec le public, avec les professionnels, éditeurs, libraires et bibliothécaires.

Faut-il voir dans la Fureur de lire une sorte de chant du cygne du livre ? L'impression du soussigné, coordinateur des manifestations genevoises, est bien différente. L'enthousiasme des professionnels, leur implication dans le projet, la réponse du public démontrent à quel point une telle manifestation trouve un écho puissant à tous les niveaux, même si quelques animations ont rencontré moins de succès que d'autres. La lourdeur administrative de certains projets ne doit ni déranger ni décourager. Et la vision au marché aux puces d'un petit garçon comptant soigneusement ses bénéfices après la vente de son stock (quatre "Picsou Magazine" et quelques numéros dépassés du "Nintendo Player") nous rappelle que plus on annonce la mort du livre et de la lecture plus ils sont vivants, parfois sous des formes étonnantes et là où on les attend le moins.

Jean-Charles Giroud
Bibliothèque publique et universitaire

ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Genève bouge...

Exerçant aux Municipales depuis 1975, nommée bibliothécaire principale de la Bibliothèque des Minoteries en 1977, Isabelle RUEPP succède à Alain JACQUESSON à la tête des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. Madame RUEPP a acquis également une solide expérience en qualité d'enseignante à l'ESID et à la BBS, dans les domaines de la psycho-sociologie de la lecture, de la paralittérature et de la communication.

Quant à Monsieur JACQUESSON, il succède à Gustave MOECKLI à la direction de la Bibliothèque publique et universitaire. Avant de diriger les Bibliothèques municipales, Monsieur JACQUESSON a été responsable à l'Ecole de bibliothécaires, chef de projet à l'Université de Genève pour l'informatisation des bibliothèques et président du Conseil consultatif romand des bibliothèques. Il est en outre l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'introduction des nouvelles technologies dans les bibliothèques.

Le Comité de HORS-TEXTE adresse ses chaleureuses félicitations à ces collègues pour leur brillante nomination.

Genève gagne...

La bibliothèque du département de littérature japonaise vient de recevoir un legs de plus de mille livres japonais, don de la grande actrice japonaise Isuzu YAMADA. C'est parce que le professeur Koichi KANO de l'Université de Genève connaissait de longue date le critique d'art dramatique Tamotsu WATANABE, également conseiller de l'actrice, que Genève a eu le privilège de ce fabuleux don. Ayant visité la bibliothèque de ce département, il la trouva très "humble". Madame YAMADA fut enchantée à l'idée de donner une vie nouvelle et future à ses collections dans cette ville, pour elle symbole de paix.

Ce don comprend entre autres les oeuvres des grands dramaturges japonais, ainsi que des traductions en japonais d'oeuvres de Shakespeare, Gorki, Molière et Ibsen. On y trouve également des éditions originales d'écrivains japonais contemporains jusqu'à la Deuxième guerre mondiale.

Le livre, source de méditation

A l'initiative de Robert BRANDT, la bibliothèque du centre SIN-TCHÛN à Servion (Vaud) compte maintenant plus de 1200 ouvrages qui sont à la disposition des lecteurs, dans des registres qui visent à faciliter la progression de chacun sur son chemin intérieur : pensée orientale, psychologie, religions, développement personnel.

Pour tous renseignements : tél. (021) 903 25 82.

Retour aux sources

Cette année le roman de l'écrivain indien Vikram SETH risque bien de battre tous les records de vente en Grande-Bretagne. Plus de 100'000 exemplaires se sont déjà vendus outre-Manche, avant même la parution en édition de poche.

"A suitable boy", qui sera sans doute traduit en français par "Un garçon convenable", raconte avec tendresse les efforts de Madame Mehra pour trouver à sa fille Lata un mari comme il faut.

Il semble bien que les écrivains d'origine indienne dominent actuellement le roman anglais. Leur double origine culturelle leur permet de jeter un regard plus riche sur le monde. Ils puisent abondamment dans les légendes épiques hindoues et évoquent la beauté des montagnes de l'Himalaya ou les rites religieux sur les bords du Gange. En outre les liens familiaux conservent toute leur rigueur dans leur pays d'origine.

Lecteur non-satisfait remboursé

Enfin une solution pour les lecteurs qui n'arrivent pas au bout de leur lecture : une chaîne de librairies anglaises, BOOKS AND CO., est prête à rembourser rubis sur l'ongle tout achat de livres non lus. Chaque magasin, dix à Londres ainsi que plusieurs en province, contient un stock de près de 100'000 titres. Les lecteurs mécontents n'ont qu'à produire, dans les 28 jours, leur ticket de caisse et retourner leur livre en bon état. Richard JOSEPH, le fondateur-directeur, ne pense pas que certaines personnes pourraient prendre sa librairie pour une bibliothèque. Au contraire il est convaincu que le public va s'enhardir à essayer des auteurs ou des sujets qui ne lui sont pas familiers. Il se fonde sur une expérience qu'il a menée il y a trois ans : BOOKS AND CO. échangeait le roman du Colombien Garcia Marquez "L'amour au temps du choléra" contre tout autre ouvrage, si le livre n'avait pas plu; sur 3000 exemplaires vendus, seulement 7 ont été retournés !

Rebecca : suite et fin ?

Comme les héritiers de Margaret MITCHELL l'avaient fait il y a deux ans, les enfants de Daphné DU MAURIER ont commandé une suite au chef-d'oeuvre de leur mère décédée en 1989. Susan HILL, qui a écrit huit romans, a été choisie pour reprendre le flambeau de "Rebecca". En Angleterre, "Rebecca" est un livre mythique; les gens qui l'ont lu se souviennent toujours où et quand il l'ont fait.

Dans ce second livre on ne retrouve ni le suspens qui est l'un des fers de lance de son prédécesseur, ni cette atmosphère à la fois pesante et envoûtante. Mais comment est-il possible finalement de se remettre dans les pas d'un livre écrit en 1938? De plus, Daphné DU MAURIER avait voulu, comme l'avait fait Margaret MITCHELL, laisser le lecteur dans le doute, lui permettant ainsi d'imaginer la fin qu'il désirait...

Culture inca

Jusqu'au 27 novembre, la Bibliothèque municipale de Carouge présente une exposition originale sur la culture péruvienne. On peut y découvrir dans les salles de lecture les 14 volumes de l'Encyclopédie paysanne de CAJAMARCA (rédigés en espagnol), symbole pour le continent sud-américain, puisque que c'est là que s'éteint en 1533 le puissant empire inca.

Cette encyclopédie paysanne est une compilation des coutumes des 9000 campesinos de l'altiplano péruvien. Les thèmes dominants en sont le surnaturel, la religion populaire, le tissage, les animaux, la famille. En outre cette exposition est manifestement agrémentée par des instruments de musique andins, des textiles, ainsi que des objets culturels et des produits artisanaux.

Le Petit Robert nouveau est arrivé !

Cet automne 1993 a vu la sortie d'une nouvelle édition du dictionnaire "Le Petit Robert". Soumis à une refonte quasi révolutionnaire, la nouvelle édition offre 2528 pages au lieu de 2172 précédemment. C'est-à-dire avec plus de 4000 entrées lexicales nouvelles, le cap des 60'000 est dépassé ! La présentation traditionnelle a été religieusement respectée : étymologie datée des mots, indications sur le contexte de leur emploi, très précieux renvois analogiques. Les citations d'auteurs ont été diversifiées et les grands noms oubliés dans les éditions précédentes enfin consignés. Domage que le titre choisi pour la page de couverture, "Nouveau Petit Le Robert" écorche un peu l'oreille de ceux qui aiment le français !

Le Boulevard de Poche

La Librairie du Boulevard a le plaisir de vous faire part de l'ouverture d'une pochothèque, "Le Boulevard de Poche", situé au 4, passage Saint-François, à 30 mètres de la Librairie du Boulevard.

4000 titres, au format de poche, y prennent place dans un foisonnement de genres différents : littérature classique et contemporaine, poésie, philosophie, sociologie, histoire, science...

D'ores et déjà vous êtes conviés à partager avec les libraires cette aventure optimiste d'une nouvelle utopie littéraire... et commerciale !

Bande dessinée

Le sujet est presque intarissable : ZEP se nourrit à la source pour alimenter "Titeuf", son nouveau héros qui revient à la charge avec un deuxième album ! Sur sa table de travail, le dessinateur genevois est installé aux premières loges : à travers la fenêtre il scrute directement une cour d'école carougeoise. Une mine d'or qui s'ajoute à tout un flot de souvenirs : les filles, l'éducation sexuelle ou encore les baisers, autant de sujets que "Titeuf" vit avec une naïveté comique. La recette de ZEP est simple : promener le regard candide de "Titeuf" sur les problèmes concrets actuels et le tour est joué. Les clins d'oeil du dessinateur font le reste, sous le sceau de l'humour.

Réf. : Titeuf : l'amour c'est pô propre / Zep. - Glénat. - 1993. - 48 p.

Le Village suisse du livre

Dans le but de devenir un centre du livre, à l'exemple de la bourgade belge de Redu, Saint-Pierre-de-Clages a accueilli les 27, 28 et 29 août derniers les bibliophiles avertis et bibliophages de toute l'Europe. Déjà célèbre pour son église romane du XIe siècle, au clocher octogonal, et pour son vignoble, le petit bourg valaisan peut ajouter le titre de premier Village suisse du livre.

La foule nombreuse, qui s'était déplacée en quête de bonnes affaires à dénicher, a été particulièrement sensible à l'organisation impeccable de cette manifestation. Elle pouvait également assister à des démonstrations chez des artisans d'arts graphiques. C'est grâce aux 23 bénévoles de l'Association des Amis de Saint-Pierre que cet audacieux projet s'est finalement réalisé, dirigé d'une main de maître par Josy PONT. La fête du livre ne dura que trois jours, mais le Village suisse du livre doit devenir une solide institution en la matière. Deux librairies ouvertes à cette occasion le resteront de façon permanente. Les Saints-Pierrards espèrent voir d'autres amoureux du livre s'installer dans leur village, pour que se développe un grand centre suisse du livre d'occasion où se côtoieraient toute l'année toutes sortes d'ouvrages.

La fureur de lire

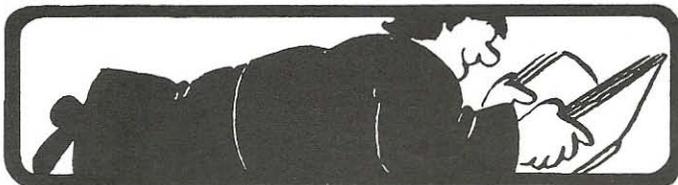
A la demande du ministre de l'éducation nationale et de la culture français, une enquête sur les pratiques de lecture des jeunes a été menée sur un échantillon de 1245 personnes âgées de 15 à 24 ans. Rédigé par le sociologue François De Singly, ce rapport révèle peu de surprises et livre un portrait plutôt décourageant des jeunes générations de lecteurs.

Toutes lectures confondues, les 15-24 ans passent moins d'une heure en moyenne par jour dans les livres. Au moment de l'enquête, la moitié des jeunes n'avaient pas un livre "en train", et, parmi eux, un sur deux n'avait pas ouvert un livre depuis trois mois. Et pourtant l'image de la lecture semble plutôt bonne chez les jeunes. Ils sont même plus nombreux à fréquenter les bibliothèques. En 20 ans, le nombre des usagers s'est accru de 47 % en France.

En Suisse romande, alors que les libraires traversent une période morose, la plupart des bibliothèques vivent un véritable état de grâce et le prêt augmente d'environ 10% par an. Mais l'engouement le plus extraordinaire se voit à la nouvelle Bibliothèque de la Cité, à Genève. L'an dernier le prêt y explosa de 40% chez les adultes et de 60% chez les jeunes, ce qui représentait 666 livres prêtés chaque jour!

Les raisons de ce succès sont dues en partie à la récession qui restreint le budget des ménages, mais également à la course à la formation continue et au recyclage. On trouve aussi un certain nombre de chômeurs dans les nouveaux lecteurs.

Un vent nouveau a soufflé sur les bibliothèques qui se sont rapprochées des goûts des lecteurs par des achats mieux ciblés. De plus l'informatique facilite l'emprunt et met la recherche d'un ouvrage à la portée d'un enfant. L'architecture moderne permet elle aussi une présentation plus alléchante des collections. En conclusion, il est prouvé qu'un cadre confortable, convivial et accessible aux transports publics démocratise la lecture publique.



M.-C. Huber

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGUY, Marie-Christine HUBER et Eric MONNIER.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

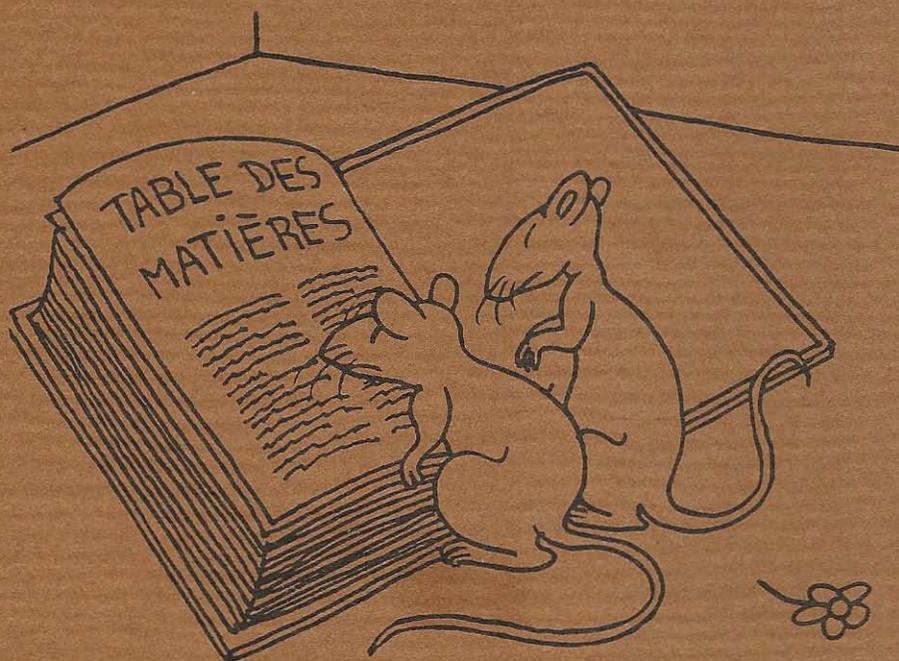
CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : 30 janvier 1994.

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !



- Ce qu'ils ont dit	2
- Le billet de la Présidente	3
- Nouvelles de l'ESID	6
- Congrès de la BBS	9
- La Bibliothèque nationale suisse	12
- Déménagement de la bibliothèque des Nations-Unies	18
- L'adieu à une collègue et amie	24
- Annonce de l'AGBD	25
- La Fureur de lire	26
- Allo, Biblio, Echos...	27